

ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Rappelons que le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 127 500F dont 26 000F à la charge de la C.C.V.O.

Avec l'arrivée de M.P. ESTIENNE, les participants abordaient le projet de thème envisagé pour l'antenne de l'écomusée éclaté des Pays du Buëch. La cohérence avec l'éventuelle installation d'un moulin à huile de noix était mise en avant.

Celle-ci faisait également part de sa présence et de son aide pour la prochaine fête intercommunale.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un contrat de cinq ans, conclu entre l'agriculteur et l'Etat :

- l'agriculteur conçoit un projet global (socio-économique, environnemental et territorial) fondé sur un diagnostic d'exploitation pour mieux répondre aux besoins du marché et aux attentes de la société.

- l'Etat s'engage à lui verser, pour les actions qui sont contractualisées, une contrepartie financière

Un C.T.E. doit toujours comporter deux volets : un volet économique prenant en compte l'emploi et un volet environnement et territoire.

Pour les mettre en œuvre, l'agriculteur choisit un contrat type ou des mesures types qui ont été arrêtées au niveau départemental après avis de la

C.D.O.A.

Le C.T.E. est un engagement volontaire, personnalisé et contractuel, accessible à tout agriculteur qui présente un réel projet sur l'ensemble de son exploitation.

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Tout agriculteur satisfaisant aux obligations suivantes :

- être âgé de 21 à 55 ans. Les exploitants âgés de 56 à 60 ans qui s'engagent à libérer les terres, bâtiments et cheptels de leur exploitation, en vue de contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur, peuvent également en bénéficier.

- posséder un diplôme de niveau égal ou supérieur au BEPA ou au BPA ou

- justifier d'une expérience de 5 ans en qualité d'exploitant ou de salarié agricole, ou
- justifier d'une compétence suffisante, attestée par le directeur de la D.R.A.F.
- respecter les obligations réglementaires relatives notamment à la législation du travail, à l'hygiène et au bien-être des animaux, ainsi qu'aux installations classées...

QUELLE EN EST LA REMUNERATION ?

Les aides sont :

- versées pour les cinq années d'engagement
- variables selon les projets
- distinctes selon leur objet :

- aides à l'investissement pour le volet économique
- aides annuelles à l'ha ou à l'U.G.B pour le volet environnemental.

- majorées si le projet prévoit la création nette d'emplois ou s'il est réalisé de manière collective et coordonnée.

INFORMATIONS LOCALES



LES CASTORS « AU FIL DE L'OULE »

Le 17 avril dernier, un automobiliste blessait mortellement hélas, un castor, espèce protégée depuis 1968, sur la D26 dans le col des Tourettes, aux abords du « Pas la Roche ».

depuis environ 25 ans en effet, plusieurs familles de castors peuplent, les berges de l'Oule, fuyant sans doute l'occupation humaine de la vallée du Rhône, d'où ils sont originaires. Mais ce n'est que plus récemment (10 ans environ) que leur présence a été détectée vers Ste Marie, résultat d'une colonisation naturelle et spontanée en dépit des conditions de vie extrêmes que leur offre la rivière de l'Oule, surtout en fond de vallée.

Principalement domiciliés au lieu dit « Les Fenières », les castors semblent essayer de remonter maintenant la rivière, sans doute attirés par le volume d'eau plus important qu'offre la retenue de « Font Froide », laquelle réunit justement les conditions de vie idéales de l'espèce : débit lent, eaux calmes, profondeur suffisante. L'animal a, en effet, été surpris tandis qu'il se rendait probablement à cette retenue située en amont de l'endroit où il fut découvert par M. PLAT peu de temps après l'accident. N'ayant pu franchir la cascade du « Pas la Roche », il a dû, pour atteindre son but, emprunter « le sec », chose rare pour cette espèce qui, en principe, ne se déplace que dans l'eau.

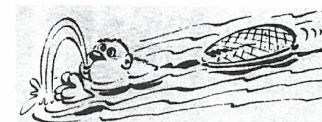
Le castor, très méfiant de nature, est très difficile à observer. Toutefois M. MAC-GEORGE, en résidence secondaire à Ste Marie, a relevé le défi d'en photographier un. Mais, s'il est difficile de voir l'animal, il est, par contre possible, d'observer les barrages de ces « architectes des rivières », facilement identifiables

à des troncs taillés comme des crayons grâce à des incisives fortement émaillées et à la croissance ininterrompue.

Le castor malchanceux est, pour l'instant, gardé dans un congélateur à l'Office National de la Chasse à Gap, dans l'attente de diverses autorisations du ministère de l'environnement pour le naturaliser, en vue d'une exposition animalière. Sa fiche d'identité nous donnera des indications quant à son sexe, son âge etc...



Espérons que les prochains castors qui tenteront d'atteindre la retenue seront plus chanceux. Rappelons tout de même que la destruction volontaire des espèces protégées est formellement interdite et passible d'amendes sévères.



LIVRES D'ANTAN



Une fois de plus, nos « deux Christian » comme on les appelle dans la vallée, auront mis la main sur de véritables trésors de notre patrimoine culturel.

C'est en effet en nettoyant l'école de Bruis qu'ils ont soustrait à la poussière et à l'humidité plusieurs cartons de livres relativement anciens, (les dates d'édition remontant tout de même jusqu'en 1867).

De « La petite Fadette » à « Eugénie Grandet », en passant par « Le roman d'un brave homme », ces ouvrages, tout à fait admirables de par le style désuet et inimitable de leurs gravures ainsi que la patine de leurs couvertures pourront continuer à vous faire rêver et vous replongeront dans les émotions de votre enfance puisque les moins

abîmés d'entre eux sont désormais consultables au local de la bibliothèque de Bruis (salle Polyvalente).

À signaler parmi ces merveilles, deux manuels traitant de la morale et du savoir vivre à l'école; sujet encore tellement d'actualité aujourd'hui et ô combien épineux!

Sans pour autant faire du passéisme, et à l'heure où le « E Book », (le livre électronique), semble bien décidé à faire sa place dans la jungle médiatique, il nous est apparu important de conserver une trace vivante de ces lectures de nos grands-pères afin que nous puissions demain la transmettre à nos enfants.

Cathy LOMBARD



LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

ANIMATION



Le 17 avril, la plupart des acteurs intéressés par l'animation de la vallée se réunissaient afin d'envisager une reconduction de la fête intercommunale et, plus généralement, des animations engagées dans le cadre du poste d'emploi-jeune.

Au-delà du bilan financier qui laisse apparaître un résultat positif de 5519,39 f, la totalité des présents évoquaient le succès de cette manifestation.

Le principe de la reconduire était adopté, celle-ci se déroulant, chaque année à tour de rôle, dans une commune différente. L'édition 2000 aura lieu à Ste Marie.

Le thème pressenti est celui du projet d'antenne d'écomusée, avec le soutien et le conseil de M.P Estienne, chargée de mission L.E.A.D.E.R. II.

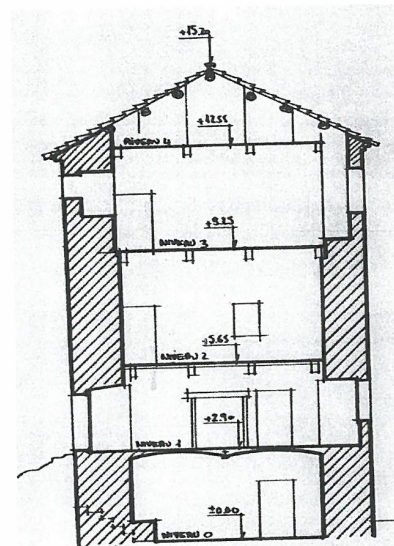
Différents avis sur le contenu de la journée sont donnés : repas, animation musicale, expos, concours de boules...

Gérard TENOUX souhaiterait que l'organisation d'une telle manifestation et, plus largement, de l'animation de la vallée soit prise en charge par une association.

Un débat quant aux objectifs et la viabilité d'une telle structure s'engage entre les participants. Les différents avis exprimés mettent en avant la nécessité de maintenir une politique d'animation tout au long de l'année tout en soulignant la difficulté à mobiliser des moyens humains suffisants.

Il sera nécessaire de poursuivre cette réflexion.

TOUR CARREE de Ste MARIE



Le 16 mai, en présence de G. TENOUX, P. ROLAND et J.L. CORREARD, E. Gernez, architecte, établissait le bilan des visites effectuées sur la tour de Ste MARIE. .

Celles-ci concluent à la nécessité urgente d'engager des travaux de restauration de la toiture. Ceux-ci seront réalisés avec des matériaux traditionnels de qualité, selon le calendrier prévisionnel suivant : consultation d'entreprises en juin, choix mi-juillet, travaux de mi-septembre à mi-octobre.

Il est à noter qu'aucune possibilité satisfaisante de colmatage de la fissure du mur ne peut être envisagée. Cependant, une surveillance de celle-ci sera effectuée grâce à la pose de témoins.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

UN NOUVEL AGENT de DEVELOPPEMENT



Arrivé dans notre communauté de communes le 03 avril, Christian HAUPT est, depuis, entré dans le vif des dossiers en cours.

Son intégration a pu se faire d' autant plus rapidement qu'il est chargé de mission du programme L.E.A.D.E.R. II et a, à ce titre, connaissance des actions qu'a engagées la communauté de communes dans le cadre de ce programme.

Il sera présent au siège de la communauté de communes deux jours par semaine, le lundi et le mardi, poursuivant sa mission « randonnée », à Serres les mercredis et vendredis.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du mardi 02 mai 2000

Conseillers communautaires présents ou représentés :

Mm. BULETE, R. GIROUSSE, J-L. CORREARD, G. TENOUX, G. BEGOU, J. GIROUSSE (procuration), Mme C. COUSIN (procuration)

Invités : M. CHALLIER (Bâti-conseil), Mme JULLIEN, M. BLANCHARD (chargé de mission « agriculture » LEADER II), M. BURLET (chargé de mission « eau » LEADER II).

* L'achat d'une tondeuse débroussaileuse est adopté

* Les frais de déplacement professionnels de Cathy LOMBARD lui seront remboursés

* Le principe d'adhérer à un contrat montagne permettant de poursuivre les actions de développement local avec des taux de subvention élevé est adopté, sous réserve de mieux en connaître le contenu.

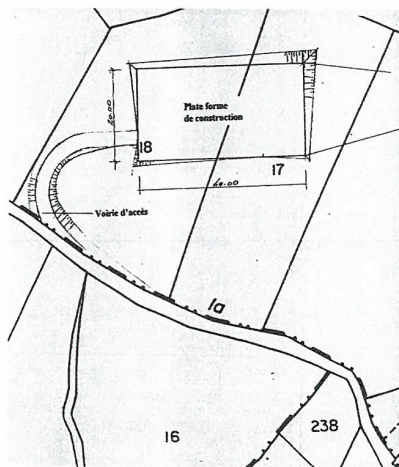
(N.D.L.R. : nous développerons ce sujet dans un prochain numéro).

* Un document récapitulatif des différentes entreprises susceptibles de réaliser la bergerie et le hangar de stockage du projet ferme-relais est présenté par M. Challier de Bâti-conseil (chambre d'agriculture).

Le choix définitif est soumis à deux impératifs:

Un coût inférieur à 300 000F (pour pouvoir se dispenser de la procédure d'appel d'offres) et la validation par l'architecte des bâtiments de France.

Parallèlement, une consultation d'entreprises de travaux publics sera engagée afin de démarrer les travaux de terrassement de la plate-forme et du chemin d'accès le plus rapidement possible.



* E. Burlet a été sollicité pour développer l'aspect réglementaire d'un projet de parcours pêche sur l'Oule.

D'autre part il établira le contact avec le projet de contrat rivière sur l'Aygues afin que la communauté de communes soit associée aux travaux.

PARLER D'ANTAN

Le samedi 22 avril dernier avait lieu à la salle polyvalente de Sainte-Marie, une veillée conviviale placée sous le signe du patois.

Cette première tentative dans le genre, qui tente de répondre à un souci très présent dans la vallée de faire revivre ce qui était, il n'y a encore pas si longtemps, une langue maternelle dans la plupart des familles, nous a permis de mieux cerner les difficultés liées à l'organisation d'une telle soirée, d'autant que certaines personnes très attendues ont finalement été empêchées.

Cela dit, les personnes présentes ont pu se délecter, parfois sans même les comprendre intégralement, des diverses interventions de Jean COUSIN et de Jean-Louis CORREARD que nous remercions d'ailleurs vivement au passage.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, le hasard et la chance ont voulu que Madame Danièle CHAMPION, en vacances à Sainte-Marie et qui parle couramment le provençal nous honore de sa présence. C'est avec une grande gentillesse et beaucoup de talent qu'elle nous a livré un très joli poème en provençal (langue différente de notre patois, rappelons le), très apprécié de tous et dont voici le texte :

« Perqué »

Perqué toujour cerca un bonur efemero,
Perqué vougué toujour tout ço que n'avès pas
E perqué pantaia desesperant sus terro
Veire lou paradis a cadun de si pas,
Vau miés en aquèu jour celebra la naturo
Leissa parla soun cor, ama tout ço qu'ès beù
E tintourla soun amo à la graci tant puro
D'aquèu pouldid councert que canton lis aucèu.
Escouto dins lis èr la vido que t'appelo,
Chasqu'ouro dins lou jour a de sentour nouvello!
Païs de l'ouliuvié, dou mistral, dou soulèu,
Lou cèu es toujour blu, tant bello soun li fiho,
Tout acò dins lou vent te zounzouno a l'auriho...
Lou, que cerquès de bado, aqui l'avès mai bèu !

Pouésio en provençal de Reinié NAZET

« Pourquoi »

Pourquoi chercher toujours un bonheur éphémère,
Pourquoi vouloir toujours tout ce que vous n'avez pas,
Et pourquoi rêver désespérant sur terre,
Voir le paradis à chacun de ses pas ?
Il vaut mieux en ce jour célébrer la nature,
Laisser parler son cœur, aimer tout ce qui est beau
Et laisser vibrer son âme à la grâce si pure
De ce magnifique concert que chantent les oiseaux.
Ecoute, dans les airs la vie qui t'appelle,
Chaque heure du jour a des senteurs nouvelles !
Pays de l'olivier, du mistral, du soleil,
Le ciel est toujours bleu, les filles sont si belles
Tout cela dans le vent te murmure à l'oreille,
Toi, qui cherche en vain, ici c'est encore plus beau !

Poésie en provençal de René NAZET

Nous la remercions également très chaleureusement et vous donnons rendez-vous l'hiver prochain pour de nouvelles veillées « patois » différentes de celle-ci dans leur forme, et certainement encore plus riches quant à leur fond.

A bienn leou !!!

Cathy LOMBARD



DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

DESIGN VOLTYPE	PIÈCE POUR LE CLERC	RASSEMBLA EN CRANT	ELLE FAIT LA FORCE	ENTRÉE
LETTRE DE FEU	OBJET POUR LE TOURISTE	BOCUS		
MIET CARNEL			DEVINT VACHE	
POUFFE			PÉRIODE NOIRE	
CRÉDIT	FLOTTE		JEU D'ENFANT	
PÈRE BOUBLE	USURE NATURELLE			POTS DE CAFÉ
		IMPOSSIBLE AU DÉBUT		
		GRECQUE		
PHÈRES		USTENSILE DE CUISINE		
MÉLODIE		PÊTE		
DENTS			OVIN CHAUFFEUR	
NOTE			RÉVITAS	
	NON POLLUÉS			
	OSSELLE			
OSSEAU SACHÉ		APRÈS VOUS		
GRAND TIGRIS				
GRU POPULAIRE		POSSESSIF		

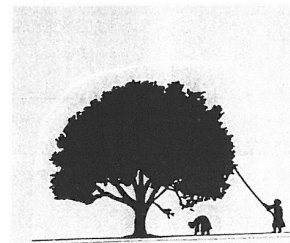
La solution de l'édition du mois de Mars-avril.

■	V	■	R	■	T	■	■	D
■	M	■	E	■	M	■	O	■
■	R	■	O	■	S	■	I	■
■	E	■	C	■	U	■	E	■
■	I	■	S	■	L	■	T	■
■	E	■	N	■	T	■	R	■
■	G	■	A	■	E	■	T	■
■	S	■	E	■	C	■	T	■
■	T	■	H	■	E	■	D	■
■	H	■	O	■	S	■	S	■
■	R	■	E	■	E	■	U	■
■	I	■	T	■	A	■	R	■
■	A	■	X	■	E	■	E	■
■	S	■	E	■	T	■	E	■

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 12 -

Mai-Juin 2000



L'éditorial

Nous voilà enfin dans la phase opérationnelle des C.F.E. (Contrat Territorial d'Exploitation)*.

La spécificité de notre vallée, de par son agriculture traditionnelle, notamment l'entretien des vieux vergers de noyers (noix rondes), l'entretien des fossés et canaux d'arrosage, les prairies humides... a été validée par

Dans ce numéro :

- 1 L'éditorial
- 2 à 5 Les orientations de la C.C.V.O.
- 6 à 7 Informations locales
- 8 à 9 Livres et parler d'antan
- 10 Divertissement

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tel : 04-92-66-04-39
Fax : 04-92-66-04-21
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.

COMITE DE REDACTION:
Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.

le Préfet et reconnue par la C.D.O.A. (Commission Départementale d'Orientation Agricole).

La C.C.V.O., en tant que représentant des communautés de communes du département au sein de cette commission, s'est largement investie dans la préparation des documents type. Aussi, ceux-ci sont-ils disponibles à la C.C.V.O.

Aujourd'hui, chaque agriculteur de notre vallée peut engager la réflexion d'un C.F.E. sur son exploitation.

Gérard TENOUX

* cf. article P. 4

Les petites annonces :

Vend ensemble de foot (chaussures pointure 39, T shirt et short 12-14 ans protégé-tibias, très peu servi) : 150 Frs le tout.
Tél : 04.92.66.00.91

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Melle, Mr NOM
PRENOM
ADRESSE

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".
Montant : 60 frs /an.
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.

INFORMATIONS LOCALES

INAUGURATION

Après 22 ans de fermeture, c'est avec beaucoup d'émotion et de nostalgie que les habitants de MONTMORIN ont vu se rouvrir, le samedi 29 avril dernier, les portes du bar-restaurant de leur village.

Nous saluons cette initiative courageuse qui atteste une fois de plus du dynamisme des habitants de nos villages et souhaitons pour ce lieu qui fut autrefois le rendez-vous des chasseurs et des pêcheurs de la vallée, de nouvelles et nombreuses « brèves de comptoir » dont les habitué(s), certains hélas manquant à l'appel aujourd'hui, étaient si friands.

Longue vie donc au bar-restaurant du village « Chez Karine et François », et une pensée pour son ancien propriétaire, notre regretté Jean FERRERO dont personne n'aura oublié le franc parler qui le caractérisait. Mais pour cela nous faisons confiance à ses successeurs, Karine COUSIN et François BURGOS, deux figures tout aussi pittoresques !

LA C.C.V.O. EN MARCHÉ



Ce dimanche 18 juin, Cathy vous donne rendez-vous à 9h à BRUIS devant la salle polyvalente pour une randonnée pédestre d'une journée.

Itinéraire : Chemin de l'Infernet, Pra-Boyer, puis descente sur MONTMORIN.

Dénivelé : 580m sur 14km

Un trajet en voiture MONTMORIN-BRUIS s'organisera sans doute pour « rapatrier » les personnes les plus fatiguées.

Prévoir un sac à dos avec pique-nique, eau, et vêtement de pluie. Venez nombreux!

(renseignements au : 04.92.66.04.39
ou au : 04.92.66.00.91)

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque sera fermée du lundi 19 juin au samedi 1er juillet inclus et du lundi 31 juillet au samedi 12 août inclus.

Pensez à venir chercher vos lectures pour l'été en dehors de ces dates.

Nous vous rappelons que la bibliothèque, installée dans les locaux de la salle polyvalente de BRUIS, est ouverte le lundi de 9h30 à 11h30 et de 17h30 à 19h30 et le samedi de 15h à 19h. L'emprunt des livres est gratuit pour tous.

ENCOURAGEMENTS

André AUBEPART est de retour parmi nous après un séjour de plusieurs mois passé à la clinique St MARTIN de MARSEILLE.

Le fil de l'Oule se fait l'écho de toute la vallée pour lui adresser ses messages d'encouragement les plus amicaux !

Tous nos encouragements aussi à Guy GONDOUIN (famille SERRATRICE), qui se remet lentement d'un accident vasculaire cérébral survenu l'été dernier.

A tous les deux nous souhaitons le meilleur rétablissement possible et rendons hommage au soutien exceptionnel que leur apportent leurs familles.

AVIS DE RECHERCHE

Cathy recherche, en vue d'une exposition lors de la prochaine fête intercommunale, des vieilles photos en noir et blanc de la vallée de l'Oule et de ses habitants, (photos d'école, etc...)

Vous pouvez les lui prêter en toute confiance, elle en prendra le plus grand soin.

Merci de la contacter au : 04.92.66.04.39

Ou au : 04.92.66.00.91

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.



Cette page s'attachera à donner un coup de projecteur sur les différents structures partenaires auxquelles la C.C.V.O. adhère.

Dans ce numéro, nous vous présentons le **S.M.I.C.A.R.**

Si ce sigle est plus souvent évocateur de négociation salariale que d'activités de pleine nature, dans le cas des pays du Buëch, se cache sous cette appellation le : Syndicat Mixte Inter-Communautaire des Activités de Randonnée.

* OBJECTIFS :

A court terme, cette structure publique gère « l'espace V.T.T. des pays du Buëch » qui regroupe les cinq E.P.C.I. que sont les C.C. de Ribiers, des Baronnie, du Serrois, de la vallée de l'Oule et le district du haut Buëch.

Elle est, en outre, maître d'ouvrage, pour les E.P.C.I. adhérents, des actions engagées dans le cadre de la mission randonnée de L.E.A.D.E.R. II : édition de topo-guides, d'une carte touristique et mise en place d'une signalétique pour la randonnée pédestre.

Sa création permettra également de pérenniser, au-delà de l'échéance du programme européen (31/12/01) le travail entrepris.

* FONCTIONNEMENT :

En tant qu'établissement public de coopération, le S.M.I.C.A.R. est régi par un conseil composé, pour chaque E.P.C.I. adhérent, de 2 titulaires (Mm. J. Girousse et H. Joubert) et 2

suppléants (Mm. M. Cousin et G. Tenoux pour la C.C.V.O.)

Un bureau, dont le Président est E. Gernez de la C.C. des Baronnie, est formé de 5 membres (un représentant par E.P.C.I.).

Comme n'importe quelle collectivité, le S.M.I.C.A.R. est soumis aux règles publiques en termes de délibération, de vote des budgets...

Il dispose à ce jour d'un animateur touristique et sportif, poste créé dans le cadre de la procédure emploi-jeune. E. Danjou, qui vient d'être recruté début avril, offre cette rare opportunité de posséder un profil sportif de haut niveau tout en étant titulaire d'un diplôme de 3^e cycle universitaire d'aménagement en montagne.

* ACTIONS :

Au-delà des projets L.E.A.D.E.R. évoqués ci-dessus, le syndicat mixte a pour objectifs, deux axes principaux :

-le développement des activités de randonnée en tant qu'éléments forts de l'offre touristique des pays du Buëch.

-le soutien au monde sportif en venant renforcer les bénévoles organisateurs de manifestations et en encadrant un après-midi par semaine l'école V.T.T. du club.

* FINANCEMENTS :

Différents partenaires ont été sollicités pour les multiples actions engagées par le S.M.I.C.A.R. ainsi que pour son fonctionnement.

A ce jour, sur un budget prévisionnel de 758 000F, Europe, État et Région participent à hauteur de 80%, l'autofinancement de la C.C.V.O. étant égal à 7000F (soit moins d'1%)